

## Formation

# La Cité des métiers et de la formation de Genève fait aussi des nocturnes

Jusqu'au 15 décembre, l'établissement ouvre jusqu'à 20 h tous les jeudis

**Damien Berthod**  
Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)

Depuis le début de novembre, la Cité des métiers et de la formation (CdMF) de Genève a élargi ses horaires d'accueil du public. Tous ses espaces d'information et de conseil sont désormais accessibles le jeudi jusqu'à 20 h.

A l'origine de cette mesure, un rapport de la Cour des comptes publié en mars 2011. L'instance s'était alors penchée sur un audit de gestion relatif aux principales prestations délivrées aux adultes par l'OFPC, notamment à travers la CdMF. Elle avait émis 14 recommandations. La première portait sur l'extension des horaires d'ouverture de la CdMF. La Cour suggérait de «considérer deux options ressortant des entretiens avec les usagers: prolonger l'ouverture journalière jusqu'à 18 h; prolonger l'ouverture une fois par semaine jusqu'à 20 h.»

### Faciliter l'accès des adultes

Après avoir estimé les coûts ainsi que les besoins d'organisation en termes d'effectifs, il a été décidé de



L'objectif est de répondre aux personnes qui travaillent ou sont en formation et qui ne peuvent pas se libérer la journée. FRANK MENTHA

tester la prolongation jusqu'à 20 h le jeudi. «En choisissant le soir où les commerces sont également ouverts plus tard, on tient compte de certaines habitudes prises par une partie de la population, explique Pascale Lampert, responsable de la CdMF. Notre objectif est de pouvoir répondre à un public de

personnes qui travaillent ou qui sont en formation et qui ne peuvent se libérer la journée.» Et si la prestation s'adresse en priorité aux adultes, la responsable relève également que «cela permet aux parents qui souhaitent suivre leurs enfants dans leurs démarches d'information et d'orientation de les

accompagner à la Cité des métiers.»

### Une mesure à pérenniser

La phase pilote actuellement en cours s'étend sur sept semaines, jusqu'au 15 décembre inclus. Une durée suffisamment longue pour permettre au public intéressé de

### Journée spéciale «Multinationales» à la Cité des Métiers et de la Formation

Genève accueille de nombreuses entreprises multinationales. La Cité des métiers et de la formation les présente aujourd'hui au public par le biais d'une journée spéciale.

**A 8 h 30**, séance d'information sur le thème «Le système de la formation suisse: quels avantages pour les multinationales?» animée notamment par Salvatore Mariano (Caterpillar).

**De 10 h à 12 h**, atelier «Comment rédiger un CV et une lettre de motivation pour travailler dans une multinationale», en compagnie des spécialistes RH de Caterpillar et Procter & Gamble.

### Dès 14 h, Zoom Métiers

«Les multinationales, de l'industrie au commerce international».

### Au programme:

**14 h 10**, conférence «Qu'est-ce qu'une multinationale?» Deux entreprises présentent les activités et fonctions de leurs différents départements à Genève, les profils et compétences recherchés et les différentes étapes de postulation et de sélection (également pour les stagiaires et les apprentis). En parallèle, **de 14 h à 16 h**, diffusion de documents et de films sur les entreprises présentées et discussions avec des apprentis, des stagiaires et des responsables des ressources humaines.

Tous publics, gratuit et sans inscription.

Cité des métiers et de la formation, rue Prévost-Martin 6, 1205 Genève.

s'organiser pour profiter de la mesure. Au terme de l'expérience, une évaluation permettra de juger de l'opportunité de cet élargissement d'horaire. Pour ce faire, une statistique de la fréquentation de la tranche horaire 17 h-20 h est actuellement réalisée. Elle complètera les informations reçues direc-

tement du public par le biais d'un questionnaire de satisfaction rempli par les visiteurs. Tous ces éléments permettront d'apporter les ajustements nécessaires et, si le succès (quantitatif et qualitatif) se confirme, l'ouverture nocturne de la CdMF pourrait être reconduite et pérennisée dès l'année prochaine.